

# Concours de nouvelles 2007 contre l'homophobie



Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie du 17 mai 2007, le concours de nouvelles contre l'homophobie est lancé à nouveau par Louis-Georges Tin, président du comité IDAHO et le magazine *Têtu*.

La revue *Inverses, littératures, arts et homosexualités* publie en mars 2007 un numéro hors série intitulé *Nouvelles contre l'homophobie*, qui reprend une sélection de onze nouvelles retenues à l'occasion des deux premières éditions de la Journée mondiale. Il sera disponible en librairie ou par l'intermédiaire du site [inverses.fr](http://inverses.fr)

Les candidats et candidates sont invités à présenter **une nouvelle d'une longueur de 2000 mots (+ ou - 10%)**, sur le thème de l'homophobie. Le texte doit être envoyé par mail **jusqu'au 30 avril 2007 dernier délai** à Bruno Jaeger ([bjjaeger@free.fr](mailto:bjjaeger@free.fr)), coordinateur de la Journée mondiale en France, à qui vous pouvez vous adresser pour plus d'information. Le règlement complet du concours peut être consulté sur le site [tetu.com](http://tetu.com). Le texte lauréat sera publié dans *Têtu* et il est prévu de réunir dix nouvelles sélectionnées dans la revue *Inverses*, à partir des éditions du concours en 2007 et 2008.



# Règlement du Concours de nouvelles 2007 contre l'homophobie

## **Article 1**

Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie 2007, le concours de nouvelles contre l'homophobie est lancé à nouveau par Louis-Georges Tin et le magazine *Têtu*.

## **Article 2**

Le concours est ouvert à toutes et à tous. Les candidates et les candidats sont invités à proposer une nouvelle, dont le sujet soit lié à la problématique de l'homophobie. L'appréciation du jury se fondera sur la qualité littéraire des textes proposés.

## **Article 3**

**Les textes envoyés doivent être inédits, rédigés en français et avoir une longueur de 2000 mots (+ ou - 10 %).**

## **Article 4**

Les textes doivent être envoyés avant le 30 avril 2007 minuit, heure de Paris, à [bjager@free.fr](mailto:bjager@free.fr), avec la mention du nom, du prénom, de l'adresse postale et des coordonnées téléphoniques des candidats.

## **Article 5**

Les résultats seront annoncés dans le cadre des célébrations de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie.

## **Article 6**

La nouvelle primée par le jury sera publiée dans le magazine *Têtu*, courant 2007.

**Article 7**

Les auteurs acceptent que leurs textes soient publiés sans rémunération et s'engagent à céder gracieusement à la société CPPD, editrice du magazine *Têtu*, leurs droits patrimoniaux d'auteur pour publication dans le magazine *Têtu*, édition papier diffusée sur les aires géographiques habituelles, et aussi sur tous les supports habituels de diffusion de *Têtu*, notamment le site internet tetu.com, sans limitation de durée et pour tous pays. L'ensemble de ces droits sera cédé à la société des Amis d'Axieros qui publie la revue *Inverses*, pour les nouvelles qui seront sélectionnées, afin d'être l'objet d'un numéro hors série de cette revue.

**Article 8**

La décision du jury est souveraine et sans appel.

**Article 9**

Tous les concurrents sont réputés avoir pris connaissance du présent règlement et l'avoir accepté sans réserve.